



**INFORMATIONS AU TITRE
DU PILIER 3 DE BÂLE III
ÉLÉMENTS FINANCIERS AU 30 JUIN 2022**



CRÉDIT AGRICOLE
CORPORATE & INVESTMENT BANK



SOMMAIRE

INFORMATIONS AU TITRE DU PILIER 3 3

1 . COMPOSITION ET PILOTAGE DU CAPITAL 4

2 . COMPOSITION ET ÉVOLUTION DES EMPLOIS PONDÉRÉS 10

3 . RISQUE DE LIQUIDITÉ..... 28

ATTESTATION DE RESPONSABILITÉ30

INFORMATIONS AU TITRE DU PILIER 3

À noter que les montants composant les ratios prudentiels de solvabilité et de levier affichés ci-après tiennent compte des dispositions transitoires relatives aux instruments de dette hybride (jusqu'au 31 décembre 2021) et des dispositions transitoires relatives à l'introduction de la norme IFRS 9. Ils incluent également le résultat conservé de la période. Enfin, la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier et l'exigence minimale de ratio de levier, au 31 mars 2022, 31 décembre 2021, 30 septembre 2021 et au 30 juin 2021, tient compte de l'effet de la neutralisation temporaire des expositions Banque Centrale, applicable jusqu'au 31 mars 2022.

Au 30 juin 2022, les ratios du Groupe Crédit Agricole CIB sont au-dessus des exigences minimales qui s'imposent.

Impact de l'application des dispositions transitoires IFRS 9

Les dispositions transitoires d'IFRS 9 ont été appliquées pour la première fois à partir de l'arrêté du 30 juin 2021.

En millions d'euros

	30.06.2022	31.12.2021
Fonds propres disponibles (montants)		
1 Fonds propres de base de catégorie (CET1)	15 604	15 590
2 Fonds propres de base de catégorie (CET1) si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	15 302	15 375
3 Fonds propres de catégorie 1 (T1)	24 791	24 008
4 Fonds propres T1 si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	24 489	23 793
5 Total fonds propres	29 286	27 991
6 Total des fonds propres si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	28 984	27 776
Total des Actifs pondérés en fonction du risque (Montants)		
7 Total des actifs pondérés en fonction du risque	143 707	133 515
8 Total des actifs pondérés comme si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	143 703	133 508
Ratios de fonds propres		
9 Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) (en pourcentage du montant d'exposition au risque)	10,86%	11,68%
10 Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) (en pourcentage du montant d'exposition au risque) si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	10,65%	11,52%
11 Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1) (en pourcentage du montant d'exposition au risque)	17,25%	17,98%
12 Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1) (en pourcentage du montant d'exposition au risque) si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	17,04%	17,82%
13 Total fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition au risque)	20,38%	20,96%
14 Total fonds propres (en pourcentage du montant de l'exposition au risque) si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	20,17%	20,80%
Ratio de levier		
15 Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	694 203	593 757
16 Ratio de levier	3,57 %	4,04 %
17 Ratio de levier si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	3,53 %	4,01 %

Crédit Agricole CIB n'applique pas le traitement temporaire décrit à l'article 468 du règlement CRR n°2019/876 et n'est impacté par aucun changement relatif à cette disposition au cours de la période. Les fonds propres et les ratios de fonds propres et de levier de Crédit Agricole CIB reflètent déjà l'incidence totale des plus-values et des pertes non réalisées mesurées à leur juste valeur par le biais d'autres éléments du résultat global.

1. COMPOSITION ET PILOTAGE DU CAPITAL

Dans le cadre des accords de Bâle 3, le règlement (UE) n°575/2013 du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 (*Capital Requirements Regulation*, dit "CRR") tel que modifié par CRR n°2019/876 (dit "CRR 2") impose aux établissements assujettis (incluant notamment les établissements de crédit et les entreprises d'investissement) de publier des informations prudentielles. Ces informations sont à disposition sur le site internet <https://www.ca-cib.fr/nous-connaître/elements-financiers/rapports-dactivite-documents-denregistrement-universel>

RATIOS DE SOLVABILITÉ

♦ Situation au 30 juin 2022

► Fonds propres prudentiels simplifiés

	30.06.2022		31.12.2021	
	Phasé	Non phasé	Phasé	Non phasé
<i>En millions d'euros</i>				
Capitaux propres part du Groupe (valeur comptable) ¹	27 467	27 467	26 400	26 400
(-) Prévision de distribution	(636)	(636)	(553)	(553)
(-) Instruments AT1 inclus dans les capitaux propres comptables	(9 009)	(9 009)	(7 909)	(7 909)
Capitaux propres part du Groupe	17 823	17 823	17 939	17 939
(-) Augmentations de la valeur des capitaux propres résultant d'actifs titrisés	(319)	(319)	(289)	(289)
Réserve de couverture de flux de trésorerie	1 201	1 201	(109)	(109)
Profits et pertes cumulatifs attribuables aux variations du risque de crédit propre pour les passifs évalués à la juste valeur	(302)	(302)	274	274
Profits et pertes en juste valeur résultant du propre risque de crédit de l'établissement lié aux instruments dérivés au passif	(29)	(29)	(19)	(19)
(-) Prudent valuation	(915)	(915)	(772)	(772)
Filtres prudentiels	(364)	(364)	(915)	(915)
Ecart d'acquisition	(1 079)	(1 079)	(1 063)	(1 063)
Actifs incorporels	(337)	(337)	(304)	(304)
(-) Déductions des écarts d'acquisition et des autres immobilisations incorporelles	(1 417)	(1 417)	(1 367)	(1 367)
Impôts différés dépendant de bénéfices futurs et ne résultant pas de différences temporelles ¹	(5)	(5)	(12)	(12)
Insuffisance des ajustements pour risque de crédit par rapport aux pertes anticipées selon l'approche notations internes déduite du CET1	(7)	(7)	(7)	(7)
Dépassement de franchise	0	0	0	0
Autre élément du CET1	(426)	(727)	(48)	(263)
Total CET1	15 604	15 302	15 590	15 375
Instruments AT1	9 009	9 009	8 377	7 908
Autres éléments AT1	178	178	40	40
TOTAL TIER 1	24 791	24 489	24 008	23 324
Instruments Tier 2	3 992	3 992	3 511	3 458
Autres éléments Tier 2	503	503	473	473
TOTAL CAPITAL	29 286	28 984	27 991	27 255
MONTANT TOTAL D'EXPOSITION AU RISQUE (RWA)	143 707	143 703	133 515	133 508
Ratio CET1	10,86%	10,65%	11,68%	11,52%
Ratio Tier 1	17,25%	17,04%	17,98%	17,47%
Ratio Total capital	20,38%	20,17%	20,96%	20,41%

¹ Information couverte par l'opinion des Commissaires aux comptes.

Par souci de lisibilité, le tableau complet sur la composition des fonds propres (EU CC1) est présenté sur le site Internet de Crédit Agricole CIB : [Informations réglementées](#) | [Crédit Agricole CIB \(ca-cib.fr\)](#).

♦ Évolution sur la période

Les fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) non phasés s'élèvent à 15,3 milliards d'euros au 30 juin 2022 et sont stables par rapport à la fin de l'exercice 2021 (-0,1 milliard d'euros).

Les variations sont détaillées ci-dessous par rubrique du ratio :

- les instruments de capital et les réserves s'élèvent à 17,8 milliards d'euros et restent stable par rapport à la fin de l'exercice 2021.
- les filtres prudentiels sont en baisse (impact positif de +0,6 milliard d'euros) par rapport à fin 2021 ;
- les déductions au titre des écarts d'acquisition et des autres immobilisations incorporelles s'élèvent à -1,4 milliard d'euros, stables par rapport à fin 2021.

Les fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) phasés s'élèvent à 15,6 milliards d'euros au 30 juin 2022 et font ressortir une différence de +0,3 milliard d'euros par rapport aux fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) non phasés. Cette différence est entièrement due à une mesure du règlement « Quick Fix » du 26 juin 2020, précité dans le paragraphe sur les dispositions transitoires, qui est venue étendre jusqu'en 2024 la possibilité de prise en compte dans les ratios de solvabilité des impacts liés à l'application de la norme comptable IFRS9. Pendant cette phase transitoire, les impacts liés à l'application de cette norme peuvent être ainsi repris dans les fonds propres CET1.

Les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1) non phasés s'élèvent à 24,5 milliards d'euros, soit une augmentation de +1,2 milliards d'euros par rapport à ceux du 31 décembre 2021, correspondant à la hausse des fonds propres additionnels de catégorie 1 (+1,2 milliard d'euros dont 0,1 milliard d'effet change sur les AT1 en dollar), sous l'effet de plusieurs émissions d'instrument de fonds propres additionnels réalisées en mars 2022 (0,5 milliard d'euros d'une part et 0,45 milliard d'euros d'autre part après remboursement d'une émission de même montant qui figurait dans le stock d'émissions bénéficiant d'une clause d'antériorité) et en juin 2022 (0,15 milliard d'euros).

Les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1) phasés atteignent 24,8 milliards d'euros, en augmentation de +0,8 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2021, avec une hausse des fonds propres additionnels de catégorie 1 de +0,8 milliard d'euros.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, il n'y a plus d'instruments de capital AT1 non éligibles bénéficiant d'une clause d'antériorité. Les AT1 phasés et non phasés sont dorénavant identiques.

Les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2) non phasés, s'élèvent à 4,5 milliards d'euros et sont en hausse de +0,5 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2021. Cette variation s'explique par deux émissions réalisées en mars 2022 pour +0,35 milliard d'euros et en juin 2022 pour +0,15 milliard d'euros.

Les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2) phasés s'élèvent à 4,5 milliards d'euros, en hausse de +0,5 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2021.

Tout comme pour les instruments de capital AT1, il n'y a plus d'instruments Tier 2 non éligibles bénéficiant d'une clause d'antériorité.

Les fonds propres totaux non phasés s'élèvent, quant à eux, à 29 milliards d'euros et sont supérieurs de +1,7 milliards d'euros à ceux du 31 décembre 2021.

Au total, **les fonds propres totaux phasés** s'élèvent à 29,3 milliards d'euros, en hausse de +1,3 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2021.

♦ Exigences prudentielles

Les exigences au titre du Pilier 1 sont régies par le règlement CRR. Le superviseur fixe en complément, de façon discrétionnaire, des exigences minimales dans le cadre du Pilier 2.

Exigence de fonds propres SREP	30.06.2022	31.12.2021
Exigence minimale de CET1 au titre du Pilier 1	4,50%	4,50 %
Exigence additionnelle de Pilier 2 (P2R) en CET1	0,84%	0,84 %
Exigence globale de coussins de fonds propres	2,55%	2,54 %
Exigence de CET1	7,90%	7,88 %
Exigence minimale d'AT1 au titre du Pilier 1	1,50%	1,50 %
P2R en AT1	0,28%	0,28 %
Exigence minimale de Tier 2 au titre du Pilier 1	2,00%	2,00 %
P2R en Tier 2	0,38%	0,38 %
Exigence globale de capital	12,05%	12,04 %

♦ Exigences minimales du Pilier 1

Les exigences en fonds propres fixées au titre du Pilier 1 comprennent un ratio minimum de fonds propres CET 1 de 4,5 %, un ratio minimum de fonds propres Tier 1 de 6 % et un ratio minimum de fonds propres globaux de 8 %

♦ Exigences minimales au titre du Pilier 2

Le groupe Crédit Agricole CIB est notifié annuellement par la Banque centrale européenne (BCE) des exigences de capital applicables suite aux résultats du processus de revue et d'évaluation de supervision (« SREP »).

- une exigence Pilier 2 ou « Pillar 2 Requirement » (P2R) de 1,5 %, qui s'applique à tous les niveaux de fonds propres et entraîne automatiquement des restrictions de distributions (coupons des instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1, dividendes, rémunérations variables) en cas de non-respect ; en conséquence, cette exigence est publique. Le P2R peut être couvert par 75 % de fonds propres Tier 1 dont a minima 75 % de CET1 ;
- une recommandation Pilier 2 ou « Pillar 2 Guidance » (P2G) qui n'a pas de caractère public et doit être constituée intégralement de fonds propres de base de catégorie 1 (CET1).

♦ Exigence globale de coussins de fonds propres et seuil de restrictions de distribution

La réglementation a prévu la mise en place de coussins de fonds propres, à couvrir intégralement par des fonds propres de base de catégorie 1 et dont l'exigence globale ressort comme suit :

Exigence globale de coussins de fonds propres	30.06.2022	31.12.2021
Coussin de conservation phasé	2,50%	2,50 %
Coussin systémique phasé	0,00%	0,00 %
Coussin contracyclique	0,05%	0,04 %
Exigence globale de coussins de fonds propres	2,55%	2,54 %

Les tableaux ci-après répondent aux exigences de publication de l'article 440 (a et b) de CRR2.

Informations au titre du Pilier 3 de Bâle III

COMPOSITION ET PILOTAGE DU CAPITAL

► Montant du coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (EU CCYB2)

En million d'euros		30.06.2022	31.12.2021
1	Montant total d'exposition au risque	143 707	133 515
2	Taux de coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement	0,05%	0,04%
3	Exigence de coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement	76	52

► Répartition géographique des expositions de crédit pertinentes pour le calcul du coussin contracyclique (EU CCYB1)

En millions d'euros		30.06.2022											
Ventilation par pays	Expositions générales de crédit		Expositions de crédit pertinentes - risque de marché		Expositions de titrisation exposée au risque pour le portefeuille hors négociation	Valeur d'exposition totale	Exigences de fonds propres				Montants d'exposition pondérés	Pondérations des exigences de fonds propres (%)	Taux de coussin contracyclique (%)
	Valeur exposée au risque selon l'approche standard	Valeur exposée au risque selon l'approche NI	Somme des positions longues et courtes des expositions relevant du portefeuille de négociation pour les modèles internes	Valeur des expositions du portefeuille de négociation pour les modèles internes			Expositions au risque de crédit pertinentes – risque de crédit	Expositions de crédit pertinentes – risque de marché	Expositions de titrisation pertinentes – positions de titrisation dans le portefeuille hors négociation	Total			
Allemagne	11	10 267	-	-	2 768	13 046	228	-	34	261	3 266	3,35%	0,00%
Belgique	4	3 160	-	-	22	3 185	59	-	1	60	745	0,76%	0,00%
Bulgarie	-	11	-	-	-	11	0	-	-	0	2	0,00%	0,50%
Croatie	0	36	-	-	-	36	0	-	-	0	1	0,00%	0,00%
Danemark	-	1 074	-	-	71	1 145	15	-	1	15	193	0,20%	0,00%
Estonie	-	15	-	-	-	15	0	-	-	0	1	0,00%	0,00%
France	2 409	41 001	154	2 589	22 827	68 981	891	219	373	1 483	18 543	19,00%	0,00%
Hong Kong	22	5 366	-	-	183	5 571	105	-	3	108	1 344	1,38%	1,00%
Irlande	7	5 043	-	-	23	5 073	97	-	1	97	1 216	1,25%	0,00%
Islande	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	0,00%
Lituanie	-	0	-	-	23	23	0	-	1	1	14	0,01%	0,00%
Luxembourg	93	15 043	-	-	2 983	18 119	437	-	1	438	5 476	5,61%	0,50%
Norvège	-	2 077	-	-	105	2 181	55	-	1	57	708	0,73%	1,50%
Pays-Bas	85	7 529	-	-	949	8 562	303	-	11	314	3 925	4,02%	0,00%
République Tchèque	-	118	-	-	-	118	4	-	-	4	50	0,05%	0,50%
Roumanie	-	45	-	-	-	45	3	-	-	3	38	0,04%	0,00%
Royaume Uni	91	15 790	-	-	3 227	19 108	466	-	49	515	6 440	6,60%	0,00%
Slovaquie	-	4	-	-	-	4	0	-	-	0	2	0,00%	1,00%
Suède	64	2 234	-	-	27	2 325	84	-	0	85	1 058	1,08%	0,00%
Autres pays ¹	4 363	122 971	-	-	30 180	157 514	3 971	-	393	4 364	54 555	55,91%	0,00%
TOTAL	7 148	231 783	154	2 589	63 387	305 062	6 718	219	869	7 806	97 576	100%	0,05%

¹ Pour lesquels aucun niveau de coussin contracyclique n'a été défini par l'autorité compétente.

RATIO DE LEVIER

♦ Cadre réglementaire

Le ratio de levier est le rapport entre les fonds propres de catégorie 1 et l'exposition en levier, soit les éléments d'actifs et de hors-bilan après certains retraitements sur les dérivés, les opérations entre entités affiliées du Groupe, les opérations de financements sur titres, les éléments déduits du numérateur et le hors-bilan.

Depuis la publication au Journal officiel de l'Union européenne le 7 juin 2019 du règlement européen CRR 2, le ratio de levier fait l'objet d'une exigence minimale de Pilier 1 applicable à compter du 28 juin 2021 :

- l'exigence minimale de ratio de levier est de 3% ;
- à ce niveau s'ajoutera, à partir du 1^{er} janvier 2023, pour les établissements d'importance systémique mondiale (G-SII), donc pour le Groupe Crédit Agricole, un coussin de ratio de levier, défini comme la moitié du coussin systémique de l'entité ;
- enfin, le non-respect de l'exigence de coussin de ratio de levier entraînera une restriction de distributions et le calcul d'un montant maximal distribuable (L-MMD).

♦ Situation au 30 juin 2022

Les éléments ci-après répondent aux exigences de publication de l'article 451 de CRR2.

► LRCom : Ratio de levier - Déclaration commune (EU LR2)

En millions d'euros

		30.06.2022	31.12.2021
Expositions au bilan (excepté dérivés et OFT)			
1	Éléments inscrits au bilan (dérivés et OFT exclus, mais sûretés incluses)	412 924	368 398
2	Rajout du montant des sûretés fournies pour des dérivés, lorsqu'elles sont déduites des actifs du bilan selon le référentiel comptable applicable	5 163	5 120
3	(Déduction des créances comptabilisées en tant qu'actifs pour la marge de variation en espèces fournie dans le cadre de transactions sur dérivés)	(30 673)	(17 852)
4	(Ajustement pour les titres reçus dans le cadre d'opérations de financement sur titres qui sont comptabilisés en tant qu'actifs)	-	-
5	(Ajustements pour risque de crédit général des éléments inscrits au bilan)	-	-
6	(Montants d'actifs déduits lors de la détermination des fonds propres de catégorie 1)	(1 554)	(2 093)
7	Total des expositions au bilan (excepté dérivés et OFT)	385 860	353 572
Expositions sur dérivés			
8	Coût de remplacement de toutes les transactions dérivées SA-CCR (c'est-à-dire net des marges de variation en espèces éligibles)	30 131	20 460
EU-8a	Dérogation pour dérivés : contribution des coûts de remplacement selon l'approche standard simplifiée	-	-
9	Montants de majoration pour l'exposition future potentielle associée à des opérations sur dérivés SA-CCR	53 875	48 847
EU-9a	Dérogation pour dérivés : Contribution de l'exposition potentielle future selon l'approche standard simplifiée	-	-
EU-9b	Exposition déterminée par application de la méthode de l'exposition initiale	-	-
10	(Jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients) (SA-CCR)	-	-
EU-10a	(Jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients) (approche standard simplifiée)	-	-
EU-10b	(Jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients (méthode de l'exposition initiale)	-	-
11	Valeur notionnelle effective ajustée des dérivés de crédit vendus	14 769	15 249
12	(Différences notionnelles effectives ajustées et déductions des majorations pour les dérivés de crédit vendus)	(4 909)	(4 711)
13	Expositions totales sur dérivés	93 866	79 846
Expositions sur opérations de financement sur titres (OFT)			
14	Actifs OFT bruts (sans prise en compte de la compensation) après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes	353 205	315 678
15	(Valeur nette des montants en espèces à payer et à recevoir des actifs OFT bruts)	(231 654)	(198 193)
16	Exposition au risque de crédit de la contrepartie pour les actifs OFT	10 737	7 369
EU-16a	Dérogation pour OFT : Exposition au risque de crédit de contrepartie conformément à l'article 429 sexies, paragraphe 5, et à l'article 222 du CRR	-	-
17	Expositions lorsque l'établissement agit en qualité d'agent	-	-
EU-17a	(Jambe CCP exemptée des expositions sur OFT compensées pour des clients)	-	-
18	Expositions totales sur opérations de financement sur titres	132 288	124 854
Autres expositions de hors bilan			
19	Expositions de hors bilan en valeur notionnelle brute	250 520	237 530
20	(Ajustements pour conversion en montants de crédit équivalents)	(120 011)	(102 888)
21	(Provisions générales déduites lors de la détermination des fonds propres de catégorie 1 et provisions spécifiques associées aux expositions de hors bilan)	-	-
22	Expositions de hors bilan	130 509	134 642

Informations au titre du Pilier 3 de Bâle III

COMPOSITION ET PILOTAGE DU CAPITAL

En millions d'euros

		30.06.2022	31.12.2021
Expositions exclues			
EU-22a	(Expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point c), du CRR)	(34 805)	(44 432)
EU-22b	(Expositions exemptées en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point j), du CRR (au bilan et hors bilan)	-	-
EU-22c	(Exclusions d'expositions de banques (ou unités de banques) publiques de développement – Investissements publics)	-	-
EU-22d	(Exclusions d'expositions de banques (ou unités de banques) publiques de développement – Prêts incitatifs)	-	-
EU-22e	(Exclusions d'expositions découlant du transfert de prêts incitatifs par des banques (ou unités de banques) qui ne sont pas des banques publiques de développement)	-	-
EU-22f	(Exclusions de parties garanties d'expositions résultant de crédits à l'exportation)	(13 515)	(13 343)
EU-22g	(Exclusions de sûretés excédentaires déposées auprès d'agents tripartites)	-	-
EU-22h	(Exclusions de services liés aux DCT fournis par les établissements/DCT, en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point o), du CRR)	-	-
EU-22i	(Exclusions de services liés aux DCT fournis par des établissements désignés, en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point p), du CRR)	-	-
EU-22j	(Réduction de la valeur d'exposition des crédits de préfinancement ou intermédiaires)	-	-
EU-22k	(Total des expositions exemptées)	(48 320)	(57 774)
Fonds propres et mesure de l'exposition totale			
23	Fonds propres de catégorie 1	24 791	24 008
24	Mesure de l'exposition totale	694 203	593 757
Ratio de levier			
25	Ratio de levier (%)	3,57 %	4,04 %
EU-25	Ratio de levier (hors incidence de l'exemption des investissements publics et des prêts incitatifs) (%)	3,57 %	4,04 %
25a	Ratio de levier (hors incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) (%)	3,57 %	3,78 %
26	Exigence réglementaire de ratio de levier minimal (%)	3,00 %	3,06 %
EU-26a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	0,00 %	0,00 %
EU-26b	dont : à constituer avec des fonds propres CET1	0,00 %	0,00 %
27	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	0,00 %	0,00 %
EU-27a	Exigence de ratio de levier global (%)	3,00 %	3,06 %
Choix des dispositions transitoires et expositions pertinentes			
EU-27b	Choix en matière de dispositions transitoires pour la définition de la mesure des fonds propres	Transitoire	Transitoire
Publication des valeurs moyennes			
28	Moyenne des valeurs quotidiennes des actifs OFT bruts, après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants	156 893	154 304
29	Valeur de fin de trimestre des actifs OFT bruts, après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants	121 551	117 485
30	Mesure de l'exposition totale (en incluant l'incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	729 545	630 576
30a	Mesure de l'exposition totale (hors incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	729 545	671 959
31	Ratio de levier (en incluant l'incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	3,40 %	3,81 %
31a	Ratio de levier (hors incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	3,40 %	3,57 %

► **LRSum : Résumé du rapprochement entre actifs comptables et expositions aux fins du ratio de levier (EU LR1)**

En millions d'euros

		30.06.2022
1	Total de l'actif selon les états financiers publiés	681 546
2	Ajustement pour les entités consolidées d'un point de vue comptable mais qui n'entrent pas dans le périmètre de la consolidation prudentielle	(7 961)
3	(Ajustement pour les expositions titrisées qui satisfont aux exigences opérationnelles pour la prise en compte d'un transfert de risque)	-
4	(Ajustement pour l'exemption temporaire des expositions sur les banques centrales (le cas échéant))	-
5	(Ajustement pour actifs fiduciaires comptabilisés au bilan conformément au référentiel comptable applicable mais exclus de la mesure totale de l'exposition au titre de l'article 429 bis, paragraphe 1, point i), du CRR)	-
6	Ajustement pour achats et ventes normalisés d'actifs financiers faisant l'objet d'une comptabilisation à la date de transaction	-
7	Ajustement pour les transactions éligibles des systèmes de gestion centralisée de la trésorerie	-
8	Ajustement pour instruments financiers dérivés	(320 531)
9	Ajustement pour les opérations de financement sur titres (OFT)	(220 917)
10	Ajustement pour les éléments de hors bilan (résultant de la conversion des expositions de hors bilan en montants de crédit équivalents)	132 301
11	(Ajustement pour les corrections de valeur à des fins d'évaluation prudente et les provisions spécifiques et générales qui ont réduit les fonds propres de catégorie 1)	-
EU-11a	(Ajustement pour expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point c), du CRR)	(34 805)
EU-11b	(Ajustement pour expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point j), du CRR)	-
12	Autres ajustements	464 570
13	Mesure de l'exposition totale	694 203

► **LRSpl : Ventilation des expositions au bilan (excepté dérivés, OFT et expositions exemptées) (EU LR3)**

En millions d'euros

		30.06.2022
EU-1	Total des expositions au bilan (excepté dérivés, OFT et expositions exemptées), dont :	360 206
EU-2	Expositions du portefeuille de négociation	41 675
EU-3	Expositions du portefeuille bancaire, dont :	318 531
EU-4	Obligations garanties	-
EU-5	Expositions considérées comme souveraines	105 302
EU-6	Expositions aux gouvernements régionaux, banques multilatérales de développement, organisations internationales et entités du secteur public non considérés comme des emprunteurs souverains	4 198
EU-7	Établissements	34 018
EU-8	Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	368
EU-9	Expositions sur la clientèle de détail	16 103
EU-10	Entreprises	131 921
EU-11	Expositions en défaut	4 562
EU-12	Autres expositions (notamment actions, titrisations et autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit)	22 059

2. COMPOSITION ET ÉVOLUTION DES EMPLOIS PONDÉRÉS

2.1 synthèse des emplois pondérés

2.1.1 EMPLOIS PONDÉRÉS PAR TYPE DE RISQUE (OV1)

Les emplois pondérés au titre du risque de crédit, des risques de marché et du risque opérationnel s'élèvent à 143,7 milliards d'euros au 30 juin 2022 contre 133,5 milliards d'euros au 31 décembre 2021.

En millions d'euros		Montants total d'exposition au risque RWA			Exigences totales de fonds propres
		30.06.2022	31.03.2022	31.12.2021	30.06.2022
1	Risque de crédit (hors CCR)	79 404	81 264	74 134	6 352
2	Dont : approche standard	8 009	7 897	7 161	641
3	Dont : approche NI simple (F-IRB)	1 431	1 661	1 761	114
4	Dont : approche par référencement	-	-	-	-
EU 4a	Dont actions selon la méthode de pondération simple	1 139	1 179	1 155	91
5	Dont : approche NI avancée (A-IRB)	68 207	69 922	63 467	5 457
6	Risque de crédit de contrepartie - CCR	21 334	20 432	18 242	1 707
7	Dont : approche standard	1 415	1 647	954	113
8	Dont : méthode du modèle interne (IMM)	11 431	10 932	10 175	914
EU 8a	Dont : expositions sur une CCP	337	363	341	27
EU 8b	Dont : ajustement de la valeur de crédit - CVA	4 916	4 222	3 951	393
9	Dont : autres CCR	3 235	3 267	2 822	259
15	Risque de règlement	33	9	15	3
16	Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation (après le plafond)	10 786	10 102	9 862	863
17	Dont : approche SEC-IRBA	3 722	3 106	3 180	298
18	Dont : SEC-ERBA (y compris IAA)	5 844	5 734	5 508	468
19	Dont : approche SEC-SA	1 220	1 263	1 174	98
EU 19a	Dont : 1250 %	-	-	-	-
20	Risques de position, de change et de matières premières (risque de marché)	10 063	10 022	9 104	805
21	Dont : approche standard	934	2 163	1 694	75
22	Dont : approche fondée sur les modèles internes	9 129	7 859	7 409	730
EU 22a	Grands risques	-	-	-	-
23	Risque opérationnel	22 088	22 177	22 159	1 767
EU 23a	Dont : approche élémentaire	-	-	-	-
EU 23b	Dont : approche standard	587	558	530	47
EU 23c	Dont : approche par mesure avancée	21 500	21 619	21 629	1 720
24	Montants inférieurs aux seuils de déduction (soumis à pondération de 250 %)	1 368	1 393	1 434	109
29	TOTAL	143 707	144 006	133 515	11 497

2.1.2 ÉVOLUTION DES EMPLOIS PONDÉRÉS

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des emplois pondérés du groupe Crédit Agricole CIB sur le premier semestre de l'année 2022 :

En millions d'euros	31.12.2021	Change	Variation organique	Effets portefeuille	Effets réglementaires et modèles	Total variation S1 2022	30.06.2022
Risque de crédit et de contrepartie	102 238	3 288	3 082	2 807	141	9 318	111 556
dont CVA	3 951	-	965	-	-	965	4 916
Risque de marché	9 118	-	945	-	-	945	10 063
Risque opérationnel	22 159	-	(71)	-	-	(71)	22 088
TOTAL	133 515	3 288	3 956	2 807	141	10 192	143 707

Les emplois pondérés s'élèvent à 143,7 milliards d'euros, en hausse de +10,2 milliards d'euros sur le premier semestre 2022.

Cette évolution s'explique notamment par :

- l'appréciation de l'USD par rapport à l'EUR pour +3,3 milliards d'euros ;
- la variation à cours constant de +6,9 milliards d'euros, liée principalement à :
 - une hausse organique du risque de crédit et de contrepartie (+3,1 milliards d'euros) y compris CVA (+1,0 milliard d'euros) ;
 - des effets réglementaires et modèles pour +0,1 milliard d'euros ;
 - des effets portefeuille sur le risque de crédit (+2,8 milliards d'euros) ;
 - une hausse des risques de marché (+0,9 milliard d'euros) ;
 - une baisse du risque opérationnel (-0,1 milliard d'euros).

2.2 Risque de crédit et de contrepartie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

♦ Exposition par type de risque

► Exposition brute, valeurs exposées (EAD) au risque global (crédit, contrepartie, dilution, règlement livraison)

En millions d'euros	30.06.2022												
	Standard				IRB				Total				
	Exposition brute ¹	Exposition brute après ARC ²	EAD	RWA	Exposition brute ¹	Exposition brute après ARC ²	EAD	RWA	Exposition brute ¹	Exposition brute après ARC ²	EAD	RWA	EFP
Administrations centrales et banques centrales	1 277	1 278	1 221	975	120 828	140 691	137 545	2 159	122 105	141 969	138 765	3 134	251
Établissements	12 646	33 711	33 419	1 036	86 559	95 924	91 215	7 655	99 205	129 635	124 634	8 691	695
Entreprises	24 879	3 743	3 011	2 859	309 521	259 252	215 201	74 802	334 400	262 994	218 212	77 661	6 213
Clientèle de détail	279	219	219	162	15 890	15 924	15 921	703	16 169	16 143	16 140	864	69
Crédits aux particuliers	265	206	205	154	14 600	14 633	14 631	532	14 865	14 839	14 836	686	55
dont garantis par une sûreté immobilière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont renouvelables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont autres	265	206	205	154	14 600	14 633	14 631	532	14 865	14 839	14 836	686	55
Crédits aux Petites et moyennes entités	14	14	14	8	1 290	1 290	1 290	170	1 304	1 304	1 304	178	14
dont garantis par une sûreté immobilière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont autres crédits	14	14	14	8	1 290	1 290	1 290	170	1 304	1 304	1 304	178	14
Actions	277	-	277	278	647	-	549	1 741	923	-	825	2 018	161
Titrisations	6 255	4 852	4 852	1 220	53 970	53 947	53 947	9 566	60 225	58 799	58 799	10 786	863
Autres actifs ne correspondant pas à une obligation de crédit	3 642	-	3 642	3 298	17	-	17	17	3 659	-	3 659	3 315	265
TOTAL	49 255	43 803	46 640	9 828	587 432	565 737	514 395	96 641	636 687	609 540	561 035	106 469	8 518

En millions d'euros	31.12.2021												
	Standard				IRB				Total				
	Exposition brute ¹	Exposition brute après ARC ²	EAD	RWA	Exposition brute ¹	Exposition brute après ARC ²	EAD	RWA	Exposition brute ¹	Exposition brute après ARC ²	EAD	RWA	EFP
Administrations centrales et banques centrales	1 254	1 274	1 224	1 009	108 608	120 404	118 045	1 268	109 862	121 678	119 268	2 277	182
Établissements	11 062	30 152	29 897	818	86 907	101 125	91 447	7 164	97 969	131 277	121 344	7 982	639
Entreprises	22 363	3 209	2 431	2 298	296 126	254 504	206 765	69 874	318 489	257 712	209 196	72 172	5 774
Clientèle de détail	303	246	246	185	15 091	15 091	15 091	558	15 394	15 337	15 337	743	59
Crédits aux particuliers	303	246	246	185	14 930	14 930	14 930	547	15 233	15 177	15 177	731	59
dont garantis par une sûreté immobilière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont renouvelables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont autres	303	246	246	185	14 930	14 930	14 930	547	15 233	15 177	15 177	731	59
Crédits aux Petites et moyennes entités	-	-	-	-	161	161	161	11	161	161	161	11	1
dont garantis par une sûreté immobilière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont autres crédits	-	-	-	-	161	161	161	11	161	161	161	11	1
Actions	255	-	255	256	641	-	541	1 728	896	-	796	1 984	159
Titrisations	6 153	4 859	4 859	1 174	49 149	49 126	49 126	8 687	55 302	53 985	53 985	9 862	789
Autres actifs ne correspondant pas à une obligation de crédit	3 296	-	3 296	3 100	17	-	17	17	3 313	-	3 313	3 117	249
TOTAL	44 686	39 739	42 207	8 840	556 540	540 250	481 032	89 296	601 225	579 989	523 239	98 136	7 970

¹ Exposition brute initiale.² Exposition brute après atténuation du risque de crédit (ARC).

Informations au titre du Pilier 3 de Bâle III

COMPOSITION ET ÉVOLUTION DES EMPLOIS PONDÉRÉS

► Qualité de crédit des expositions restructurées (CQ1)

30.06.2022								
		Valeur comptable brute/montant nominal des expositions faisant l'objet de mesures de renégociation				Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sûretés reçues et garanties financières reçues sur les expositions renégociées
		Renégociées non performantes				Sur les expositions renégociées performantes	Sur les expositions renégociées non performantes	Dont sûretés et garanties financières reçues sur les expositions non performantes faisant l'objet de mesures de renégociation
En millions d'euros		Renégociées performantes		Dont en défaut	Dont dépréciées			
005	Solde de trésorerie auprès des banques centrales et autres dépôts à vue	-	-	-	-	-	-	-
010	Prêts et avances	1 866	2 482	2 480	2 480	(143)	(778)	2 075
020	Banques centrales	-	-	-	-	-	-	-
030	Administrations centrales	16	4	3	3	(1)	(3)	-
040	Établissements de crédit	-	46	46	46	-	(26)	-
050	Autres établissements financiers	-	18	18	18	-	(16)	-
060	Entreprises non financières	1 840	2 413	2 413	2 413	(143)	(733)	2 072
070	Ménages	10	2	1	1	-	-	3
080	Titres de créance	-	4	4	-	-	-	-
090	Engagements de prêts donnés	316	87	87	87	(18)	(17)	145
100	TOTAL	2 182	2 573	2 572	2 568	(161)	(795)	2 220

31.12.2021								
		Valeur comptable brute/montant nominal des expositions faisant l'objet de mesures de renégociation				Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sûretés reçues et garanties financières reçues sur les expositions renégociées
		Renégociées non performantes				Sur les expositions renégociées performantes	Sur les expositions renégociées non performantes	Dont sûretés et garanties financières reçues sur les expositions non performantes faisant l'objet de mesures de renégociation
En millions d'euros		Renégociées performantes		Dont en défaut	Dont dépréciées			
005	Solde de trésorerie auprès des banques centrales et autres dépôts à vue	-	-	-	-	-	-	-
010	Prêts et avances	1 919	2 340	2 340	2 340	(142)	(789)	2 173
020	Banques centrales	-	-	-	-	-	-	-
030	Administrations centrales	15	3	3	3	(1)	(3)	-
040	Établissements de crédit	-	46	45	45	-	(26)	-
050	Autres établissements financiers	-	18	18	18	-	(16)	-
060	Entreprises non financières	1 894	2 271	2 271	2 271	(141)	(744)	2 163
070	Ménages	10	3	3	3	-	-	10
080	Titres de créance	-	4	4	-	-	-	-
090	Engagements de prêts donnés	150	54	54	54	(3)	(20)	100
100	TOTAL	2 070	2 399	2 398	2 394	(144)	(810)	2 273

► Expositions performantes et non performantes et provisions correspondantes (CR1)

	30.06.2022														
	Valeur comptable brute/Montant nominal						Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions						Sûretés reçues et garanties financières reçues		
	Expositions performantes			Expositions non performantes			Expositions performantes – Dépréciations cumulées et provisions			Expositions non performantes – Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions			Passages en perte	Sur les expositions performantes	Sur les expositions non performantes
		Dont Bucket 1	Dont Bucket 2		Dont Bucket 2	Dont Bucket 3		Dont Bucket 1	Dont Bucket 2		Dont Bucket 2	Dont Bucket 3			
En millions d'euros															
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	80 557	80 557	-	18	-	18	(6)	(6)		(18)	-	(18)	-	45	-
Prêts et avances	203 499	181 848	21 652	5 089	-	5 089	(962)	(195)	(766)	(2 378)	-	(2 378)	-	87 255	1 335
Banques centrales	783	783	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations centrales	9 487	8 744	743	161	-	161	(9)	(7)	(2)	(34)	-	(34)	-	3 809	121
Établissements de crédits	29 244	29 150	94	496	-	496	(16)	(12)	(4)	(376)	-	(376)	-	183	-
Autres entreprises financières	4 803	4 718	85	356	-	356	(1)	(1)	-	(331)	-	(331)	-	1 995	-
Entreprises non financières	147 047	126 427	20 619	4 021	-	4 021	(934)	(175)	(760)	(1 621)	-	(1 621)	-	73 170	1 208
Dont : Petites et moyennes entreprises	761	731	30	7	-	7	(3)	(3)	(1)	(3)	-	(3)	-	215	-
Ménages	12 136	12 026	110	55	-	55	(1)	(1)	-	(16)	-	(16)	-	8 098	6
Titres de créance	34 924	34 808	43	31	-	27	(11)	(11)	-	(27)	-	(27)	-	-	-
Banques centrales	3 281	3 281	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations centrales	19 909	19 909	-	-	-	-	(8)	(8)	-	-	-	-	-	-	-
Établissements de crédits	4 854	4 851	-	1	-	1	(2)	(2)	-	(1)	-	(1)	-	-	-
Autres entreprises financières	2 274	2 197	16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Entreprises non financières	4 607	4 570	27	30	-	26	(1)	-	(1)	(26)	-	(26)	-	-	-
Expositions hors-bilan	318 424	307 831	10 593	728	-	728	(361)	(131)	(230)	(122)	-	(122)	-	19 683	176
Banques centrales	8 359	8 359	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations centrales	22 967	22 273	694	-	-	-	(6)	(3)	(3)	-	-	-	-	1 909	-
Établissements de crédits	44 848	44 715	134	-	-	-	(10)	(9)	(1)	-	-	-	-	211	-
Autres entreprises financières	76 106	76 046	59	-	-	-	(10)	(5)	(5)	-	-	-	-	360	-
Entreprises non financières	163 801	154 100	9 701	728	-	728	(335)	(115)	(220)	(122)	-	(122)	-	17 204	176
Ménages	2 343	2 337	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	637 405	605 044	32 288	5 865	-	5 861	(1 340)	(343)	(996)	(2 545)	-	(2 545)	-	106 983	1 510

Informations au titre du Pilier 3 de Bâle III

COMPOSITION ET ÉVOLUTION DES EMPLOIS PONDÉRÉS

	31.12.2021														
	Valeur comptable brute/Montant nominal						Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions						Sûretés reçues et garanties financières reçues		
	Expositions performantes			Expositions non performantes			Expositions performantes – Dépréciations cumulées et provisions			Expositions non performantes – Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions			Passages en perte	Sur les expositions performantes	Sur les expositions non performantes
		Dont Bucket 1	Dont Bucket 2		Dont Bucket 2	Dont Bucket 3		Dont Bucket 1	Dont Bucket 2		Dont Bucket 2	Dont Bucket 3			
<i>En millions d'euros</i>															
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	69 102	69 102	-	16	-	16	-	-	-	(16)	-	(16)	-	20	-
Prêts et avances	204 979	185 267	19 712	4 271	-	4 271	(735)	(210)	(525)	(2 225)	-	(2 225)	-	84 273	1 455
Banques centrales	333	333	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations centrales	8 409	7 559	851	47	-	47	(7)	(6)	(2)	(29)	-	(29)	-	3 362	16
Établissements de crédits	39 746	39 711	34	415	-	415	(11)	(11)	-	(364)	-	(364)	-	212	-
Autres entreprises financières	10 581	10 166	415	348	-	348	(3)	(3)	(1)	(306)	-	(306)	-	6 992	-
Entreprises non financières	133 232	114 852	18 380	3 394	-	3 394	(710)	(188)	(522)	(1 496)	-	(1 496)	-	65 533	1 430
Dont : Petites et moyennes entreprises	767	732	35	7	-	7	(4)	(2)	(1)	(3)	-	(3)	-	331	-
Ménages	12 679	12 646	33	67	-	67	(3)	(2)	-	(31)	-	(31)	-	8 174	8
Titres de créance	33 772	33 635	49	31	-	27	(10)	(9)	(1)	(27)	-	(27)	-	-	-
Banques centrales	3 095	3 095	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations centrales	19 668	19 668	-	-	-	-	(7)	(7)	-	-	-	-	-	-	-
Établissements de crédits	4 962	4 945	-	1	-	1	(2)	(2)	-	(1)	-	(1)	-	-	-
Autres entreprises financières	2 182	2 109	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Entreprises non financières	3 864	3 818	36	30	-	26	(1)	-	(1)	(26)	-	(26)	-	-	-
Expositions hors-bilan	297 844	287 379	10 465	697	-	697	(401)	(146)	(255)	(118)	-	(118)	-	20 344	115
Banques centrales	5 947	5 947	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations centrales	15 668	14 797	871	-	-	-	(5)	(2)	(3)	-	-	-	-	2 417	-
Établissements de crédits	42 926	42 906	20	-	-	-	(10)	(10)	-	-	-	-	-	116	-
Autres entreprises financières	58 320	58 319	2	-	-	-	(5)	(5)	-	-	-	-	-	379	-
Entreprises non financières	172 606	163 043	9 563	697	-	697	(381)	(130)	(252)	(118)	-	(118)	-	17 432	115
Ménages	2 376	2 368	8	-	-	-	(1)	(1)	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	605 696	575 382	30 226	5 015	-	5 011	(1 146)	(366)	(781)	(2 387)	-	(2 387)	-	104 637	1 569

► Variations du stock de prêts et avances non performants (CR2)

		30.06.2022
<i>En millions d'euros</i>		Valeur comptable brute
1	Stock initial de prêts et avances non performants (31/12/2021)	4 271
2	Entrées dans les portefeuilles non performants	1 169
3	Sorties hors des portefeuilles non performants	(350)
4	Sorties due à des sorties de bilan	-
5	Sorties dues à d'autres situations	-
6	Stock final de prêts et avances non performants (30/06/2022)	5 089

		31.12.2021
<i>En millions d'euros</i>		Valeur comptable brute
1	Stock initial de prêts et avances non performants (31/12/2020)	4 599
2	Entrées dans les portefeuilles non performants	714
3	Sorties hors des portefeuilles non performants	(1 042)
4	Sorties due à des sorties de bilan	-
5	Sorties dues à d'autres situations	-
6	Stock final de prêts et avances non performants (31/12/2021)	4 271

Informations au titre du Pilier 3 de Bâle III

COMPOSITION ET ÉVOLUTION DES EMPLOIS PONDÉRÉS

► Sûretés obtenues par prise de possession et processus d'exécution (CQ7)

		30.06.2022		31.12.2021	
		Sûretés obtenues par prise de possession		Sûretés obtenues par prise de possession	
<i>En millions d'euros</i>		Valeur à la comptabilisation initiale	Variations négatives cumulées	Valeur lors de la comptabilisation initiale	Variations négatives cumulées
010	Immobilisations corporelles	1	-	1	-
020	Autres qu'immobilisations corporelles	-	-	-	-
030	Biens immobiliers résidentiels	-	-	-	-
040	Biens immobiliers commerciaux	-	-	-	-
050	Biens meubles (automobiles, navires, etc.)	-	-	-	-
060	Actions et titres de créance	-	-	-	-
070	Autres sûretés	-	-	-	-
080	TOTAL	1	-	1	-

► Qualité des expositions non performantes par situation géographique (CQ4)

		30.06.2022							
		Valeur comptable brute/montant nominal				Dépréciation cumulée	Provisions relatives aux engagements hors bilan et garanties financières données	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes	
		Dont non performantes		Dont soumises à dépréciation					
			Dont en défaut						
En millions d'euros									
10	Expositions au bilan	243 543	5 120	5 120	243 466	(3 378)	-	-	-
20	Europe	137 127	2 121	2 121	137 055	(1 594)	-	-	-
	France	59 649	636	636	59 585	(418)	-	-	-
	Luxembourg	11 653	30	30	11 652	(68)	-	-	-
	Royaume uni	11 560	43	43	11 560	(81)	-	-	-
	Italie	10 408	232	232	10 404	(163)	-	-	-
	Autres (Europe)	43 857	1 179	1 179	43 854	(865)	-	-	-
30	Asie et Océanie	45 078	662	662	45 078	(305)	-	-	-
	Singapour	8 038	166	166	8 038	(130)	-	-	-
	Hong Kong	6 564	-	-	6 564	(10)	-	-	-
	Japon	6 453	119	119	6 453	(52)	-	-	-
	Autres (Asie et Océanie)	24 024	377	377	24 024	(113)	-	-	-
40	Amérique du nord	32 120	316	316	32 115	(267)	-	-	-
	États-Unis	27 183	263	263	27 178	(188)	-	-	-
	Autres (Amérique du nord)	4 938	53	53	4 938	(79)	-	-	-
50	Amérique centrale et du sud	12 775	1 405	1 405	12 775	(738)	-	-	-
60	Afrique et Moyen orient	16 321	615	615	16 321	(473)	-	-	-
70	Autres pays	121	-	-	121	-	-	-	-
80	Expositions hors bilan	319 152	728	728	-	-	483	-	-
90	Europe	212 632	639	639	-	-	264	-	-
	France	109 879	45	45	-	-	51	-	-
	Royaume uni	24 321	-	-	-	-	31	-	-
	Luxembourg	15 188	-	-	-	-	4	-	-
	Allemagne	14 467	3	3	-	-	25	-	-
	Italie	10 434	1	1	-	-	6	-	-
	Suisse	8 578	-	-	-	-	3	-	-
	Autres (Europe)	29 764	590	590	-	-	144	-	-
100	Asie et Océanie	26 134	2	2	-	-	14	-	-
	Singapour	6 628	2	2	-	-	2	-	-
	Japon	4 608	-	-	-	-	-	-	-
	Autres (Asie et Océanie)	14 898	-	-	-	-	12	-	-
110	Amérique du nord	67 781	11	11	-	-	155	-	-
	États-Unis	63 508	-	-	-	-	145	-	-
	Autres (Amérique du nord)	4 273	11	11	-	-	10	-	-
120	Amérique centrale et du sud	5 252	52	52	-	-	37	-	-
130	Afrique et Moyen orient	7 308	23	23	-	-	13	-	-
140	Autre pays	45	-	-	-	-	-	-	-
150	TOTAL	562 695	5 847	5 847	243 466	(3 378)	483	-	-

		31.12.2021							
		Valeur comptable brute/montant nominal				Dépréciation cumulée	Provisions relatives aux engagements hors bilan et garanties financières données	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes	
		Dont non performantes		Dont soumises à dépréciation					
			Dont en défaut						
En millions d'euros									
10	Expositions au bilan	243 052	4 302	4 302	242 961	(2 998)	-	-	
20	Europe	143 072	1 698	1 698	142 985	(1 206)	-	-	-
	France	69 448	807	807	69 370	(473)	-	-	-
	Royaume uni	10 989	43	43	10 989	(87)	-	-	-
	Italie	10 518	128	128	10 513	(110)	-	-	-
	Luxembourg	9 910	31	31	9 910	(73)	-	-	-
	Autres (Europe)	42 208	689	689	42 203	(463)	-	-	-
30	Asie et Océanie	44 642	396	396	44 642	(276)	-	-	-
	Singapour	7 152	162	162	7 152	(113)	-	-	-
	Japon	6 719	130	130	6 719	(64)	-	-	-
	Hong Kong	6 695	-	-	6 695	(6)	-	-	-
	Autres (Asie et Océanie)	24 075	103	103	24 075	(93)	-	-	-
40	Amérique du nord	28 010	231	231	28 005	(280)	-	-	-
	États-Unis	23 581	180	180	23 576	(203)	-	-	-
	Autres (Amérique du nord)	4 429	51	51	4 429	(77)	-	-	-
50	Amérique centrale et du sud	11 556	1 376	1 376	11 556	(766)	-	-	-
60	Afrique et Moyen orient	15 590	601	601	15 590	(469)	-	-	-
70	Autres pays	182	-	-	182	-	-	-	-
80	Expositions hors bilan	298 541	697	697	-	-	519	-	-
90	Europe	201 014	606	606	-	-	258	-	-
	France	112 998	42	42	-	-	54	-	-
	Royaume uni	21 012	-	-	-	-	37	-	-
	Allemagne	12 005	21	21	-	-	36	-	-
	Luxembourg	11 302	-	-	-	-	4	-	-
	Suisse	8 940	-	-	-	-	2	-	-
	Autres (Europe)	34 757	543	543	-	-	125	-	-
100	Asie et Océanie	23 884	6	6	-	-	13	-	-
	Singapour	5 357	6	6	-	-	4	-	-
	Japon	4 019	-	-	-	-	-	-	-
	Autres (Asie et Océanie)	14 507	-	-	-	-	9	-	-
110	Amérique du nord	60 774	14	14	-	-	196	-	-
	États-Unis	55 944	4	4	-	-	184	-	-
	Autres (Amérique du nord)	4 830	10	10	-	-	11	-	-
120	Amérique centrale et du sud	5 398	42	42	-	-	32	-	-
130	Afrique et Moyen orient	7 430	29	29	-	-	20	-	-
140	Autre pays	42	-	-	-	-	-	-	-
150	TOTAL	541 593	4 999	4 999	242 961	(2 998)	519	-	

Informations au titre du Pilier 3 de Bâle III

COMPOSITION ET ÉVOLUTION DES EMPLOIS PONDÉRÉS

► Qualité de crédit des prêts et avances accordés à des entreprises non financières par branche d'activité (CQ5)

		30.06.2022					
		Valeur comptable brute			Dépréciation cumulée	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes	
		Dont non performantes	Dont prêts et avances soumis à dépréciation				
				Dont en défaut			
En millions d'euros							
010	Agriculture, sylviculture et pêche	630	96	96	630	(77)	-
020	Industries extractives	10 956	444	444	10 956	(268)	-
030	Secteur manufacturier	37 277	590	590	37 277	(556)	-
040	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	18 885	91	91	18 885	(123)	-
050	Distribution d'eau	937	-	-	937	(4)	-
060	Construction	3 056	107	107	3 056	(52)	-
070	Commerce de gros et de détail	13 618	381	381	13 618	(351)	-
080	Transports et entreposage	21 525	1 568	1 568	21 525	(532)	-
090	Hébergement et restauration	3 361	225	225	3 361	(215)	-
100	Information et communication	9 997	50	50	9 997	(37)	-
110	Activités de finance et d'assurance	13 830	28	28	13 830	(40)	-
120	Activités immobilières	8 531	251	251	8 531	(182)	-
130	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 778	-	-	1 778	(11)	-
140	Activités de services administratifs et de soutien	3 060	111	111	3 060	(45)	-
150	Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	91	-	-	91	-	-
160	Enseignement	56	-	-	56	(1)	-
170	Services de santé humaine et action sociale	2 012	77	77	2 012	(44)	-
180	Arts, spectacles et activités récréatives	287	-	-	287	(5)	-
190	Autres services	1 181	2	2	1 181	(12)	-
200	TOTAL	151 067	4 021	4 021	151 067	(2 555)	-

		31.12.2021					
		Valeur comptable brute			Dépréciation cumulée	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes	
		Dont non performantes	Dont prêts et avances soumis à dépréciation				
			Dont en défaut				
En millions d'euros							
010	Agriculture, sylviculture et pêche	684	68	68	684	(68)	-
020	Industries extractives	10 372	87	87	10 372	(85)	-
030	Secteur manufacturier	32 874	443	443	32 874	(371)	-
040	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	14 108	104	104	14 108	(97)	-
050	Distribution d'eau	707	-	-	707	(3)	-
060	Construction	2 839	43	43	2 839	(72)	-
070	Commerce de gros et de détail	13 454	363	363	13 454	(305)	-
080	Transports et entreposage	21 017	1 556	1 556	21 017	(614)	-
090	Hébergement et restauration	3 333	223	223	3 333	(223)	-
100	Information et communication	7 844	74	74	7 844	(31)	-
110	Activités de finance et d'assurance	11 978	236	236	11 978	(158)	-
120	Activités immobilières	7 973	43	43	7 973	(58)	-
130	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 676	-	-	1 676	(10)	-
140	Activités de services administratifs et de soutien	4 133	84	84	4 133	(57)	-
150	Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	86	-	-	86	-	-
160	Enseignement	59	-	-	59	(1)	-
170	Services de santé humaine et action sociale	2 432	69	69	2 432	(37)	-
180	Arts, spectacles et activités récréatives	268	-	-	268	(4)	-
190	Autres services	789	2	2	789	(13)	-
200	TOTAL	136 625	3 394	3 394	136 625	(2 206)	-

► Échéance des expositions (CR1-A)

30.06.2022						
En millions d'euros	A vue ¹	≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Aucune échéance déclarée	Total
1 Prêts et avances	1 600	229 065	73 242	19 759	2	323 668
2 Titres de créances	-	25 419	19 537	19 132	-	64 088
3 TOTAL	1 600	254 484	92 779	38 892	2	387 756

31.12.2021						
En millions d'euros	A vue ¹	≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Aucune échéance déclarée	Total
1 Prêts et avances	1 279	232 707	69 768	18 243	-	321 997
2 Titres de créances	-	20 296	18 588	17 895	-	56 779
3 TOTAL	1 279	253 004	88 356	36 138	-	378 776

¹ Le paramétrage de la colonne « A vue » a évolué entre la première production et le 31 décembre 2021. Cette colonne est désormais alimentée pour le périmètre des prêts et avances.

2.3 Risque de crédit

♦ Expositions en approche standard

► Approche standard – Exposition au risque de crédit et effets de l'ARC (CR4)

30.06.2022						
En millions d'euros	Expositions avant CCF et avant ARC		Expositions après CCF et après ARC		RWA et densité des RWA	
	Montants au bilan	Montants hors bilan	Montants au bilan	Montants hors bilan	RWA	Densité des RWA
Classes d'actifs						
1 Administration centrales et banques centrales	1 165	63	1 165	31	975	81,52%
2 Administration régionales ou locales	-	48	-	24	-	-
3 Entités du secteur public	2	1	2	1	-	15,22%
4 Banques multilatérales de développement	31	-	31	-	31	100,00%
5 Organisations internationales	-	-	-	-	-	-
6 Banques (établissements)	5 079	661	26 141	372	795	3,00%
7 Entreprises	22 960	1 243	2 045	508	2 426	95,01%
8 Clientèle de détail	274	4	215	3	161	73,94%
9 Garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	-	-	-	-	-	-
10 Expositions en défaut (prêts en souffrance)	182	16	21	14	44	126,06%
11 Expositions présentant un risque particulièrement élevé	-	-	-	-	-	-
12 Obligations garanties	-	-	-	-	-	-
13 Établissements et entreprises faisant l'objet d'une évaluation de crédit à court terme	-	-	-	-	-	-
14 Organismes de placement collectif	28	-	28	-	2	5,85%
15 Actions	277	-	277	-	278	100,34%
16 Autres actifs	3 642	-	3 642	-	3 298	90,57%
17 TOTAL	33 640	2 035	33 566	953	8 009	23,20%

31.12.2021						
En millions d'euros	Expositions avant CCF et avant ARC		Expositions après CCF et après ARC		RWA et densité des RWA	
	Montants au bilan	Montants hors bilan	Montants au bilan	Montants hors bilan	RWA	Densité des RWA
Classes d'actifs						
1 Administration centrales et banques centrales	1 189	18	1 189	8	1 009	84,32%
2 Administration régionales ou locales	-	44	-	22	-	-
3 Entités du secteur public	2	1	2	4	-	5,41%
4 Banques multilatérales de développement	-	-	-	-	-	-
5 Organisations internationales	-	-	-	-	-	-
6 Banques (établissements)	3 840	550	22 925	303	641	2,76%
7 Entreprises	20 493	1 291	1 563	490	1 938	94,44%
8 Clientèle de détail	299	3	243	2	184	75,00%
9 Garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	-	-	-	-	-	-
10 Expositions en défaut (prêts en souffrance)	195	5	20	2	32	143,58%
11 Expositions présentant un risque particulièrement élevé	-	-	-	-	-	-
12 Obligations garanties	-	-	-	-	-	-
13 Établissements et entreprises faisant l'objet d'une évaluation de crédit à court terme	-	-	-	-	-	-
14 Organismes de placement collectif	28	-	28	-	1	3,80%
15 Actions	255	-	255	-	256	100,41%
16 Autres actifs	3 296	-	3 296	-	3 100	94,05%
17 TOTAL	29 598	1 913	29 521	831	7 161	23,59%

♦ Utilisation des dérivés de crédit en couverture

► Approche NI – Effet sur les RWEA des dérivés de crédit utilisés comme techniques d'ARC (CR7)

		30.06.2022	
		Montant d'exposition pondéré avant dérivés de crédit	Montant d'exposition pondéré réel
<i>En millions d'euros</i>			
1	Expositions dans le cadre de l'approche IRB-F	1 431	1 431
2	Administrations centrales et banques centrales	-	-
3	Établissements	-	-
4	Entreprises	1 431	1 431
4.1	Dont entreprises - PME	45	45
4.2	Dont entreprises - financements spécialisés	3	3
5	Expositions dans le cadre de l'approche IRB-A	71 022	68 207
6	Administrations centrales et banques centrales	1 911	1 911
7	Établissements	2 508	2 737
8	Entreprises	65 901	62 857
8.1	Dont Entreprises - PME	433	433
8.2	Dont Entreprises - Financement spécialisé	13 396	13 396
9	Clientèle de détail	703	703
9.1	Dont clientèle de détail - PME- garanties par une sûreté immobilière	-	-
9.2	Dont clientèle de détail - non-PME - garanties par une sûreté immobilière	-	-
9.3	Dont clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles	-	-
9.4	Dont clientèle de détail – PME - Autres	170	170
9.5	Dont clientèle de détail – non-PME - Autres	532	532
10	TOTAL (incluant expositions approches NI simple et avancée)	72 453	69 638

		31.12.2021	
		Montant d'exposition pondéré avant dérivés de crédit	Montant d'exposition pondéré réel
<i>En millions d'euros</i>			
1	Expositions dans le cadre de l'approche IRB-F	1 761	1 761
2	Administrations centrales et banques centrales	-	-
3	Établissements	-	-
4	Entreprises	1 761	1 761
4.1	Dont entreprises - PME	64	64
4.2	Dont entreprises - financements spécialisés	28	28
5	Expositions dans le cadre de l'approche IRB-A	65 938	63 467
6	Administrations centrales et banques centrales	1 029	1 029
7	Établissements	2 802	2 975
8	Entreprises	61 549	58 905
8.1	Dont Entreprises - PME	394	394
8.2	Dont Entreprises - Financement spécialisé	12 179	12 179
9	Clientèle de détail	558	558
9.1	Dont clientèle de détail - PME- garanties par une sûreté immobilière	-	-
9.2	Dont clientèle de détail - non-PME - garanties par une sûreté immobilière	-	-
9.3	Dont clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles	-	-
9.4	Dont clientèle de détail – PME - Autres	11	11
9.5	Dont clientèle de détail – non-PME - Autres	547	547
10	TOTAL (incluant expositions approches NI simple et avancée)	67 698	65 228

Informations au titre du Pilier 3 de Bâle III

COMPOSITION ET ÉVOLUTION DES EMPLOIS PONDÉRÉS

► Approche NI – Informations à publier sur le degré d'utilisation des techniques d'ARC (CR7-A)

En millions d'euros		30.06.2022													
		Expositions totales	Techniques d'atténuation du risque de crédit											Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWA	
			Protection de Crédit financée										Protection de Crédit non financée	RWA sans effets de substitution (effets de réduction uniquement)	RWA avec effets de substitution (effet de réduction et effet de substitution)
		Partie des expositions couverte par des sûretés financières (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couverte par des sûretés immobilières (%)	Partie des expositions couverte par des créances à recouvrer(%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés réelles (%)	Partie des expositions couverte par d'autres formes de protection de crédit financée (%)	Partie des expositions couverte par des dépôts en espèces (%)	Partie des expositions couverte par des polices d'assurance vie (%)	Partie des expositions couverte par des instruments détenus par un tiers (%)	Part des expositions couvertes par des garanties (%)	Part des expositions couvertes par des dérivés de crédit (%)			
IRB-A															
1	Administrations centrales et Banques centrales	127 743	0,00%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 911
2	Établissements	53 254	0,00%	-	-	-	-	0,00%	0,00%	-	-	-	-	-	2 737
3	Entreprises	173 575	2,03%	12,19%	5,67%	-	6,52%	-	-	-	-	-	-	-	62 857
3.1	Dont entreprises - PME	1 053	8,02%	0,76%	0,76%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	433
3.2	Dont entreprises - Financement spécialisé	46 007	1,05%	45,49%	20,90%	-	24,59%	-	-	-	-	-	-	-	13 396
3.3	Dont entreprises - Autres	126 515	2,34%	0,18%	0,18%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	49 028
4	Clientèle de détail	15 921	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	703
4.1	Dont clientèle de détail - Biens immobiliers PME	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4.2	Dont clientèle de détail - Biens immobiliers non-PME	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4.3	Dont clientèle de détail - Expositions renouvelables éligibles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4.4	Dont clientèle de détail - Autres PME	1 290	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	170
4.5	Dont clientèle de détail - Autres non-PME	14 631	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	532
5	TOTAL	370 493	0,95%	5,71%	2,66%	-	3,05%	0,00%	0,00%	-	-	-	-	-	68 207

En millions d'euros		30.06.2022													
		Expositions totales	Techniques d'atténuation du risque de crédit											Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWA	
			Protection de Crédit financée											Protection de Crédit non financée	RWA sans effets de substitution (effets de réduction uniquement)
		Partie des expositions couverte par des sûretés financières (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couverte par des sûretés immobilières (%)	Partie des expositions couverte par des créances à recouvrer(%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés réelles (%)	Partie des expositions couverte par d'autres formes de protection de crédit financée (%)	Partie des expositions couverte par des dépôts en espèces (%)	Partie des expositions couverte par des polices d'assurance vie (%)	Partie des expositions couverte par des instruments détenus par un tiers (%)	Part des expositions couvertes par des garanties (%)	Part des expositions couvertes par des dérivés de crédit (%)			
IRB-F															
1	Administrations centrales et Banques centrales	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	Etablissements	429	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3	Entreprises	4 386	0,26%	6,73%	6,70%	0,04%	-	-	-	-	-	-	-	-	1 431
3.1	Dont entreprises - PME	88	0,12%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	45
3.2	Dont entreprises - Financement spécialisé	8	-	133,33%	133,33%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
3.3	Dont entreprises - Autres	4 290	0,27%	6,63%	6,59%	0,04%	-	-	-	-	-	-	-	-	1 383
4	TOTAL	4 820	0,24%	6,13%	6,10%	0,03%	-	-	-	-	-	-	-	-	1 431

Informations au titre du Pilier 3 de Bâle III

COMPOSITION ET ÉVOLUTION DES EMPLOIS PONDÉRÉS

En millions d'euros		31.12.2021												
		Expositions totales	Techniques d'atténuation du risque de crédit										Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWA	
			Protection de Crédit financée										Protection de Crédit non financée	
IRB-A		Partie des expositions couverte par des sûretés financières (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couverte par des sûretés immobilières (%)	Partie des expositions couverte par des créances à recouvrer(%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés réelles (%)	Partie des expositions couverte par d'autres formes de protection de crédit financée (%)	Partie des expositions couverte par des dépôts en espèces (%)	Partie des expositions couverte par des polices d'assurance vie (%)	Partie des expositions couverte par des instruments détenus par un tiers (%)	Part des expositions couvertes par des garanties (%)	Part des expositions couvertes par des dérivés de crédit (%)		
1	Administrations centrales et Banques centrales	109 441	0,00 %	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 029
2	Établissements	62 350	0,00 %	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 975
3	Entreprises	173 688	2,20 %	11,62 %	5,58 %	-	6,05 %	-	-	-	-	-	-	58 905
3.1	Dont entreprises - PME	657	16,73 %	1,22 %	1,22 %	-	-	-	-	-	-	-	-	394
3.2	Dont entreprises - Financement spécialisé	54 012	0,89 %	36,81 %	17,36 %	-	19,45 %	-	-	-	-	-	-	12 179
3.3	Dont entreprises - Autres	119 020	2,72 %	0,25 %	0,25 %	-	-	-	-	-	-	-	-	46 333
4	Clientèle de détail	15 091	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	558
4.1	Dont clientèle de détail - Biens immobiliers PME	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4.2	Dont clientèle de détail - Biens immobiliers non-PME	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4.3	Dont clientèle de détail - Expositions renouvelables éligibles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4.4	Dont clientèle de détail - Autres PME	161	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11
4.5	Dont clientèle de détail - Autres non-PME	14 930	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	547
5	TOTAL	360 570	1,06 %	5,60 %	2,69 %	-	2,91 %	-	-	-	-	-	-	63 467

En millions d'euros		31.12.2021														
		Expositions totales	Techniques d'atténuation du risque de crédit											Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWA		
			Protection de Crédit financée											Protection de Crédit non financée		RWA avec effets de substitution (effet de réduction et effet de substitution)
			Partie des expositions couverte par des sûretés financières (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couverte par des sûretés immobilières (%)	Partie des expositions couverte par des créances à recouvrer(%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés réelles (%)	Partie des expositions couverte par d'autres formes de protection de crédit financée (%)	Partie des expositions couverte par des dépôts en espèces (%)	Partie des expositions couverte par des polices d'assurance vie (%)	Partie des expositions couverte par des instruments détenus par un tiers (%)	Part des expositions couvertes par des garanties (%)	Part des expositions couvertes par des dérivés de crédit (%)			
IRB-F																
1	Administrations centrales et Banques centrales	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2	Établissements	403	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3	Entreprises	4 695	0,25 %	5,94 %	5,94 %	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 761	
3.1	Dont entreprises - PME	122	0,07 %	8,81 %	8,81 %	-	-	-	-	-	-	-	-	-	64	
3.2	Dont entreprises - Financement spécialisé	74	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28	
3.3	Dont entreprises - Autres	4 498	0,25 %	5,96 %	5,96 %	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 668	
4	TOTAL	5 102	0,23 %	5,46 %	5,46 %	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 761	

Informations au titre du Pilier 3 de Bâle III

COMPOSITION ET ÉVOLUTION DES EMPLOIS PONDÉRÉS

♦ Évolution des RWA

► États des flux d'actifs pondérés des risques (RWA) pour les expositions au risque de crédit selon l'approche notation interne (CR8)

En millions d'euros		30.06.2022
RWA		
1	RWA à la fin de la période précédente (31/03/2022)	71 584
2	Taille de l'actif (+/-)	(1 749)
3	Qualité de l'actif (+/-)	(809)
4	Mise à jour des modèles (+/-)	431
5	Méthodologie et politiques (+/-)	-
6	Acquisitions et cessions (+/-)	-
7	Variations des taux de change (+/-)	2 817
8	Autres (+/-) ¹	(2 635)
9	RWA à la fin de la période considérée (30/06/2022)	69 638

¹ La variation figurant en ligne 8 « Autres (+/-) » du tableau CR8 s'explique principalement par la mise en place d'une opération de titrisation synthétique (CEDAR_2022_1) au 30/06/2022.

2.4 Risque de contrepartie

♦ Évolution des RWA en méthode des modèles internes (IMM)

► États des flux des RWEA relatifs aux expositions au CCR dans le cadre de l'IMM (CCR7)

En millions d'euros		30.06.2022
RWA		
0010	RWA à la fin de la période précédente (31/03/2022)	10 932
0020	Taille de l'actif	2 591
0030	Qualité de crédit des contreparties	(336)
0040	Mise à jour des modèles (IMM uniquement)	55
0050	Méthodologie et politiques (IMM uniquement)	-
0060	Acquisitions et cessions	-
0070	Variation des taux de change	(1 660)
0080	Autres	(153)
0090	RWA à la fin de la période considérée (30/06/2022)	11 431

2.4.1 TECHNIQUES DE RÉDUCTION DU RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

► Techniques d'atténuation du risque de crédit (ARC) - Vue d'ensemble (CR3)

En millions d'euros		30.06.2022				
		Valeur comptable non garanties	Valeur comptable garantie	Dont garantie par des sûretés	Dont garantie par des garanties financières	Dont garantie par des dérivés de crédit
1	Prêts et avances	200 574	88 590	77 678	10 912	8 788
2	Titres de créance	34 955	-	-	-	-
3	TOTAL	235 529	88 590	77 678	10 912	8 788
4	Dont : expositions non performantes	3 785	1 335	1 295	40	-

En millions d'euros		31.12.2021				
		Valeur comptable non garanties	Valeur comptable garantie	Dont garantie par des sûretés	Dont garantie par des garanties financières	Dont garantie par des dérivés de crédit
1	Prêts et avances	192 640	85 728	74 832	10 896	8 184
2	Titres de créance	33 803	-	-	-	-
3	TOTAL	226 443	85 728	74 832	10 896	8 184
4	Dont : expositions non performantes	2 847	1 455	1 417	38	-

2.4.2 EXPOSITIONS SUR ACTIONS DU PORTEFEUILLE BANCAIRE

► Expositions sous forme d'actions faisant l'objet de la méthode de pondération simple (CR10.5)

En millions d'euros

	30.06.2022					
Catégories	Montants au bilan	Montants hors bilan	Coefficients de pondération des risques	Valeurs des expositions	RWA	Montant des pertes anticipées
Expositions sur capital investissement	-	-	190%	-	-	-
Expositions sur actions cotées	1	-	290%	1	3	-
Autres expositions en actions	405	-	370%	307	1 136	7
TOTAL	406	-	-	308	1 139	7

En millions d'euros

	31.12.2021					
Catégories	Montants au bilan	Montants hors bilan	Coefficients de pondération des risques	Valeurs des expositions	RWA	Montant des pertes anticipées
Expositions sur capital-investissement	-	-	190 %	-	-	-
Expositions sur actions cotées	1	-	290 %	1	3	-
Autres expositions en actions	411	-	370 %	311	1 152	7
TOTAL	412	-	-	312	1 155	7

2.5 Risque de marché

EXPOSITION AUX RISQUES DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION

◆ Expositions en méthode modèle interne

► État des flux de RWA relatifs aux expositions au risque de marché dans le cadre de l'approche fondée sur les modèles internes (AMI) (MR2-B)

		30.06.2022						
En millions d'euros		VaR	SVaR	IRC	Mesure du risque global	Autres	Total des RWA	Total des exigences de fonds propres
1	RWA à la fin de la précédente période (31/03/2022)	1 714	3 698	2 215	-	-	7 627	610
1a	Ajustement réglementaire	1 354	3 022	(232)	-	-	4 144	331
1b	RWA à la fin du précédent trimestre (fin de journée)	361	676	2 446	-	-	3 484	279
2	Variations des niveaux de risque	104	116	(876)	-	-	(656)	(53)
3	Actualisations/modifications du modèle	2	1	-	-	-	2	0
4	Méthodologie et politiques	-	-	-	-	-	-	-
5	Acquisitions et cessions	-	-	-	-	-	-	-
6	Variations des taux de change	48	(27)	43	-	-	63	5
7	Autres	-	-	-	-	-	-	-
8 a	RWA à la fin de la période considérée (fin de journée)	514	766	1 613	-	-	2 893	231
8b	Ajustement réglementaire	2 351	2 909	976	-	-	6 236	499
8	RWA à la fin de la période considérée (30/06/2022)	2 864	3 675	2 589	-	-	9 129	730

3. RISQUE DE LIQUIDITÉ

► Informations quantitatives sur le ratio de couverture des besoins de liquidité (EU-LIQ1)

En millions d'euros

Niveau de consolidation : consolidé		Total de la valeur non pondérée (moyenne)				Total de la valeur pondérée (moyenne)			
EU 1a	Trimestre se terminant le	30.06.2022	31.03.2022	31.12.2021	30.09.2021	30.06.2022	31.03.2022	31.12.2021	30.09.2021
EU 1b	Nombre de points utilisés pour le calcul des moyennes	12	12	12	12	12	12	12	12

ACTIFS LIQUIDES DE HAUTE QUALITÉ

1	Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)					154 650	152 388	146 983	139 919
---	--	--	--	--	--	---------	---------	---------	---------

SORTIES DE TRÉSORERIE

2	Dépôts de la clientèle de détail et dépôts de petites entreprises clientes, dont :	13 656	13 418	13 306	13 202	2 020	1 987	1 972	1 958
3	Dépôts stables	-	-	-	-	-	-	-	-
4	Dépôts moins stables	13 656	13 418	13 306	13 202	2 020	1 987	1 972	1 958
5	Financements de gros non garantis	176 098	173 771	167 709	160 703	101 685	100 927	97 458	92 492
6	Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans des réseaux de banques coopératives	24 722	24 295	24 561	24 895	6 180	6 074	6 140	6 224
7	Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	135 242	133 045	127 376	121 968	79 370	78 423	75 546	72 429
8	Créances non garanties	16 135	16 431	15 772	13 840	16 135	16 431	15 772	13 840
9	Financements de gros garantis					18 293	17 607	16 904	16 493
10	Exigences complémentaires	146 186	142 263	138 309	134 325	36 240	35 177	34 109	33 243
11	Sorties liées à des expositions sur dérivés et autres exigences de sûretés	21 357	20 308	18 009	15 072	8 381	8 370	8 075	7 611
12	Sorties liées à des pertes de financement sur des produits de créance	-	-	-	-	-	-	-	-
13	Facilités de crédit et de liquidité	124 829	121 955	120 301	119 253	27 858	26 807	26 034	25 632
14	Autres obligations de financement contractuelles	46 061	45 242	43 043	40 815	5 017	5 312	5 402	4 837
15	Autres obligations de financement éventuel	61 622	62 816	62 965	58 888	3 271	3 331	3 338	3 134
16	TOTAL DES SORTIES DE TRÉSORERIE					166 526	164 341	159 184	152 158

ENTRÉES DE TRÉSORERIE

17	Opérations de prêt garanties (par exemple, prises en pension)	171 214	174 186	171 359	163 571	12 968	12 833	12 384	12 018
18	Entrées provenant d'expositions pleinement performantes	32 893	32 294	30 516	29 318	22 459	22 453	21 853	21 465
19	Autres entrées de trésorerie	5 431	5 485	5 524	5 403	5 431	5 485	5 524	5 403
EU-19a	(Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers où s'appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non convertible)					-	-	-	-
EU-19b	(Excédent d'entrées de trésorerie provenant d'un établissement de crédit spécialisé lié)					-	-	-	-
20	TOTAL DES ENTRÉES DE TRÉSORERIE	209 538	211 964	207 399	198 291	40 858	40 771	39 760	38 886
EU-20a	Entrées de trésorerie entièrement exemptées	-	-	-	-	-	-	-	-
EU-20b	Entrées de trésorerie soumises au plafond de 90%	-	-	-	-	-	-	-	-
EU-20c	Entrées de trésorerie soumises au plafond de 75%	187 076	190 215	186 190	178 167	40 858	40 771	39 760	38 886

TOTAL DE LA VALEUR AJUSTÉE

21	COUSSIN DE LIQUIDITÉ					154 650	152 388	146 983	139 919
22	TOTAL DES SORTIES NETTES DE TRÉSORERIE ¹					125 668	123 570	119 424	113 272
23	RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ ²					123,06%	123,32%	123,08%	123,53%

¹ Les sorties nettes de trésorerie sont calculées en moyenne sur les montants observés (sur les 12 déclarations réglementaires concernées) incluant l'application d'un plafond sur les entrées de trésorerie (75% maximum des sorties brutes), le cas échéant.

² Le LCR moyen du 31/12/2021 publié dans le Document d'Enregistrement Universel 2021 a fait l'objet d'une correction dans le Pilier 3 au 31/03/2022. Cette correction est reprise dans le présent document.

► Informations quantitatives sur le ratio de financement stable net (NSFR) au 30 juin 2022 (EU-LIQ2)

		30.06.2022				
		a	b	c	d	e
		Valeur non pondérée, par maturité résiduelle				
		Sans maturité	< 6 mois	6 mois à < 1 an	≥ 1 an	Valeur pondérée
<i>En millions d'euros</i>						
Financement stable disponible (ASF)						
1	Éléments et instruments de fonds propres	26 712	600	-	4 494	31 206
2	Fonds propres	26 712	600	-	4 494	31 206
3	Autres instruments de fonds propres	-	-	-	-	-
4	Dépôts de la clientèle de détail	-	15 436	223	2	14 096
5	Dépôts stables	-	-	-	-	-
6	Dépôts moins stables	-	15 436	223	2	14 096
7	Financement de gros :	-	407 476	39 684	68 127	161 234
8	Dépôts opérationnels	-	24 964	-	-	12 482
9	Autres financements de gros	-	382 512	39 684	68 127	148 752
10	Engagements interdépendants	-	-	-	-	-
11	Autres engagements :	4 472	50 409	780	3 595	3 985
12	Engagements dérivés affectant le NSFR	4 472	-	-	-	-
13	Tous les autres engagements et instruments de fonds propres non inclus dans les catégories ci-dessus.	-	50 409	780	3 595	3 985
14	Financement stable disponible total (ASF)	-	-	-	-	210 521
Besoin de financement stable (RSF)						
15	Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)	-	-	-	-	3 042
EU-15a	Actifs grevés pour une échéance résiduelle d'un an ou plus dans un panier de couverture	-	323	322	3 815	3 791
16	Dépôts détenus auprès d'autres établissements financiers à des fins opérationnelles	-	4 684	-	-	2 342
17	Prêts et titres performants :	-	285 228	38 912	111 632	156 129
18	Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par des actifs liquides de qualité élevée de niveau 1 soumis à une décote de 0 %.	-	155 861	12 086	4 523	14 756
19	Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par d'autres actifs et prêts et avances aux établissements financiers	-	63 593	6 128	14 878	24 069
20	Prêts performants à des entreprises non financières, prêts performants à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts performants aux emprunteurs souverains et aux entités du secteur public, dont:	-	46 365	15 776	83 258	101 729
21	Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35 % selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	-	1 648	1 374	6 273	5 589
22	Prêts hypothécaires résidentiels performants, dont:	-	-	-	-	-
23	Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35 % selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	-	-	-	-	-
24	Autres prêts et titres qui ne sont pas en défaut et ne sont pas considérés comme des actifs liquides de qualité élevée, y compris les actions négociées en bourse et les produits liés aux crédits commerciaux inscrits au bilan	-	19 408	4 922	8 973	15 574
25	Actifs interdépendants	-	-	-	-	-
26	Autres actifs :	-	91 843	667	6 235	23 933
27	Matières premières échangées physiquement	-	-	-	-	-
28	Actifs fournis en tant que marge initiale dans des contrats dérivés et en tant que contributions aux fonds de défaillance des CCP	-	5 817	-	-	4 945
29	Actifs dérivés affectant le NSFR	-	-	-	-	-
30	Engagements dérivés affectant le NSFR avant déduction de la marge de variation fournie	-	68 312	-	-	3 416
31	Tous les autres actifs ne relevant pas des catégories ci-dessus	-	17 714	667	6 235	15 573
32	Éléments de hors bilan	-	63 735	16 047	127 124	12 191
33	Financement stable requis total (RSF)	-	-	-	-	201 428
34	Ratio de Financement Stable Net (NSFR) (%)	-	-	-	-	104,51%

Le ratio NSFR du groupe Crédit Agricole CIB affiche un niveau confortable depuis son entrée en vigueur. Le financement stable comprend principalement des ressources clientèle, des financements procurés par le Groupe Crédit Agricole S.A. et des ressources Banque centrale (TLTRO). Le financement stable disponible couvre les besoins de financements stables depuis l'entrée en vigueur de l'exigence réglementaire en juin 2022.

ATTESTATION DE RESPONSABILITÉ

Attestation concernant la publication des informations requises au titre de la partie 8 du règlement (UE) n°575/2013

Olivier Bélorgey, Directeur général délégué et Directeur financier de Crédit Agricole CIB

ATTESTATION DU RESPONSABLE

Je certifie qu'à ma connaissance les informations requises en vertu de la partie 8 du règlement (UE) n° 575/2013 (et modifications ultérieures) ont été publiées en conformité avec les politiques formelles et les procédures, systèmes et contrôles internes.

Fait à Montrouge, le 12 septembre 2022

Le Directeur général délégué et Directeur financier de Crédit Agricole CIB

Olivier Bélorgey